

FICHE D'INSCRIPTION (SUITE) pour les stagiaires mineurs

Je soussigné(e) : Nom Prénom

père - mère - représentant légal (rayez les mentions inutiles)

Email : @

Téléphone :

autorise (Prénom et Nom du/de la Stagiaire) :

à participer à la session de formation BAFA organisée par la Fédération Départementale des Foyers Ruraux des Yvelines, à le (la) laisser se déplacer seul(e) et à sortir du centre pour les besoins de la formation. J'autorise également l'équipe de formation à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisation, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de santé du stagiaire. Dans ce cas, je m'engage à rembourser à la Fédération Départementale des Foyers Ruraux 78, les frais engagés. Par ailleurs, j'autorise les formateurs à le/la transporter dans son véhicule en cas de rendez-vous pris dans l'urgence chez un médecin.

Fait à
le / /

Signature :

LA FDFR78 QUI SOMMES-NOUS ?

Mouvement associatif d'Éducation Populaire, la Fédération des Foyers Ruraux des Yvelines œuvre depuis plus de 50 ans pour dynamiser l'animation sociale en milieu rural.

Portant haut les **valeurs de l'Éducation Populaire**, elle vise avant tout l'émancipation individuelle à travers l'action collective.

Regroupant **25 associations locales** et comptant **4 000 adhérents**, la Fédération intervient dans divers domaines : **culture, sport, jeunesse, formation et vie associative**.

NOS ENGAGEMENTS POUR LES FORMATIONS BAFA-D

- Un accueil de qualité, fondé sur la convivialité et la bienveillance.
- Un nombre de stagiaires limité, garantissant un **suivi individualisé** tout au long du cursus.
- Une équipe de **formateurs expérimentés**, alliant professionnels et volontaires engagés.
- Le **respect de la neutralité et des valeurs de la République**.

UNE HABILITATION NATIONALE (CNFR)

Cette habilitation est délivrée par le ministère chargé de la jeunesse, garantissant que la CNFR respecte les exigences pédagogiques et réglementaires du BAFA-D.

**25
ASSOCIATIONS
LOCALES**

**4000
ADHÉRENTS**

PROJET ÉDUCATIF DE LA FORMATION BAFA-D

Le projet éducatif définit les valeurs, objectifs et méthodes pédagogiques portés au sein des formations BAFA-D de la Fédération :

- L'**éducation populaire** et la participation citoyenne.
- Le **développement local et rural**, en formant des animateurs capables d'intervenir dans des structures proches des réalités des territoires ruraux.
- La **mixité sociale et l'accessibilité de la formation** au plus grand nombre.
- Une **pédagogie active**, favorisant l'expérimentation et l'apprentissage par l'action.

LE BAFA
LE BAFD
AVEC LES
FOYERS
RURAUX
DES YVELINES



CONTACT

Fédération Départementale
des Foyers Ruraux des Yvelines
Place du 8 Mai
78760 JOUARS-PONTCHARTRAIN
06 08 91 45 12
bafa.d-foyersruraux78@mouvement-rural.org

@ bafa.fdfr78

yvelines.foyersruraux.org

La Fédération des Foyers Ruraux des Yvelines
organise des sessions BAFA et BAFD !

PASSE TON BAFA BAFD

des formations de qualité pour
s'épanouir, grandir, animer,
encadrer, diriger et bien plus !



FOYERS
RURAUX
CNFR



Fédération Départementale
des Foyers Ruraux des Yvelines
yvelines.foyersruraux.org

LE BAFA EN 3 ÉTAPES

(à faire dans les 30 mois)

LE BAFA C'EST QUOI ?

C'est le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur. Ce diplôme permet de travailler auprès d'enfants et adolescents au sein des accueils de loisirs et séjours de vacances. Il ouvre les portes vers le monde de l'animation tout en contribuant à votre propre épanouissement. Le BAFA se prépare en 3 étapes : une session générale, un stage pratique puis une session d'approfondissement.

LES CONDITIONS D'ACCÈS

- À la session générale :
 - Avoir 16 ans révolu le premier jour du stage
- À la session d'approfondissement :
 - Avoir suivi la session générale
 - Avoir réalisé le stage pratique de 14 jours

ÉTAPE 1 Session Générale 8 jours

- Apprentissage des fonctions et des responsabilités de l'animateur
- Découverte des publics et des accueils collectifs de mineurs
- Expérimentation de techniques et démarches d'animation
- Travail en équipe, vie quotidienne, sécurité, hygiène

ÉTAPE 2 Stage Pratique 14 jours

- À réaliser dans un accueil collectif de mineurs déclaré auprès des services de la Jeunesse et des Sports
- À faire dans les 18 mois suivant la session générale
- La Fédération accompagne les stagiaires dans leur recherche de stage pratique au sein de son réseau

ÉTAPE 3 Session d'approfondissement 6 jours

- Perfectionnement dans une technique d'animation en lien avec la thématique de la session

le BAFA est délivré au terme de ces 3 étapes par un jury départemental

LE BAFD EN 4 ÉTAPES

(à faire dans les 4 ans)

LE BAFD C'EST QUOI ?

Le BAFD, c'est le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur. C'est un diplôme qui permet de diriger des séjours et des accueils de loisirs. Il est reconnu en termes de responsabilités et de compétences. Cette formation favorise l'accès à de nombreuses professions : directeurs, professionnels, éducateurs spécialisés, etc.

LES CONDITIONS D'ACCÈS

À la session générale :

- Avoir 18 ans révolu le premier jour du stage
- Être titulaire du BAFA complet ou équivalent

ÉTAPE 1 Session Générale 9 jours

En proposant des apports théoriques et des mises en situation, vous serez amenés à :

- Réfléchir et travailler à ce qui constitue le cœur de la fonction de direction : l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet pédagogique.
- Appréhender les fonctions pédagogiques, notamment celle de l'animation de l'équipe : le recrutement, la gestion des groupes, la communication, la formation.
- Connaître et expérimenter les fonctions techniques de direction : l'économat, la gestion financière, administrative, réaliser des menus, élaborer un budget, etc.

ÉTAPE 2 Stage Pratique n°1 14 jours

- À réaliser dans un accueil collectif de mineurs déclaré auprès des services de la Jeunesse et des Sports.
- À faire en qualité d'adjoint ou de directeur.
- À faire dans les 18 mois suivant la session générale.

ÉTAPE 3 Session d'approfondissement 14 jours

Cette session vise essentiellement à renforcer les acquis du stage de formation générale. Nos formateurs préparent le programme en fonction des demandes exprimées par les stagiaires.

- L'ouverture vers toutes les expériences d'animations collectives, des rappels de la réglementation et de son évolution.
- Une aide à chaque candidat pour l'élaboration du bilan de formation.

ÉTAPE 4 Stage Pratique n° 2 14 jours

Seule différence avec le stage pratique n°1, il est obligatoirement accompli en direction plurielle.

le BAFD est délivré au terme de ces 4 étapes par un jury régional

À l'issue de ces 4 étapes, vous devez produire un bilan de formation adressé à la DRAJES.

COMMENT S'INSCRIT-ON ?

En premier lieu, vous devez vous inscrire sur le site jeunes.gouv.fr/bafa-baf (inscription nationale) afin d'obtenir un numéro d'inscription.

Puis vous nous retournez le bulletin d'inscription ci-contre, rempli et accompagné des pièces suivantes :

- La fiche d'inscription dûment remplie et signée
- L'autorisation parentale (pour les moins de 18 ans)
- Photocopie de la pièce d'identité du/de la stagiaire
- 2 enveloppes 110 x 220 mm affranchies à 20g avec votre nom et adresse
- 1 chèque d'acompte de 150€ à l'ordre de la FDFR78
- Pour les inscriptions en session d'approfondissement, une photocopie du certificat de la formation générale et des certificats de stage pratique

TRÈS IMPORTANT : votre inscription ne sera prise en compte que si elle est accompagnée de tous les documents ci-dessus.

Une fois le dossier d'inscription reçu, vous recevez une attestation d'inscription et 10 jours avant le début de la session, vous recevez un courrier vous indiquant les renseignements pour vous rendre sur le lieu du stage.

Le solde des frais de stage devra être versé le premier jour de votre session.

Désistement : une somme de 70€ sera retenue pour tout désistement de moins de 10 jours, l'acompte de 150€ sera retenu pour tout désistement la veille ou le jour même du début du stage, sauf cas grave (maladie, décès) sur présentation d'un certificat.

Attention, le stage sera maintenu avec un minimum de 10 personnes.

le BAFD est délivré au terme de ces 4 étapes par un jury régional

FICHE D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Né (e) le : / /

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : ou

Email : @.....

Adhérent à un Foyer Rural

Numéro d'inscription sur le site jeunes.gouv.fr/bafa-baf :

Autorisez-vous la FDFR78 à utiliser, sur ses supports de communication, photos ou vidéos qui pourraient être prises lors du stage (site internet, réseaux sociaux, etc.) ? Oui Non

SESSION GÉNÉRALE BAFA

- Du 18 au 25 Avril 2026
- Du 04 au 11 Juillet 2026
- Du 15 au 22 Juillet 2026
- Du 17 au 24 Octobre 2026

Aide de la CAF des Yvelines 300€

SESSION D'APPROFONDISSEMENT BAFD

Thème : Petits et grands jeux, organisation de séjours

- Du 27 Avril au 2 Mai 2026
- Du 24 au 29 Août 2026
- Du 26 au 31 Octobre 2026

Aide de la CNAF 200€

SESSION GÉNÉRALE BAFD

- Du 16 au 20 Mars et du 23 au 27 Mars 2026

Aide de la CAF des Yvelines 200€

Date : / /

Signature :

- 50€ pour des adhérents des Foyers Ruraux

Ne pas oublier les pièces à joindre au moment de l'inscription

Fédération Départementale des Foyers Ruraux des Yvelines
Place du 8 Mai - 78760 OURAS-PONTHAIRAIN
06 08 91 45 12
bafa.d-foyersruraux78@mouvementrural.org